

Programme d'études techniques

Diplôme d'études collégiales

TECHNIQUES DE DENTUROLOGIE

110.B0

110.B0

Techniques de denturologie

1997

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 745 heures/contact

Formation générale : 660 heures/contact

Formation spécifique : 2 085 heures/contact

Conditions particulières d'admission : - Physique 534

Secteur de formation : 19 - Santé

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme a été rendue possible grâce à l'importante collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes pour leur participation à la validation du projet de formation.

Milieu du travail

Simon Bergeron fils
Denturologiste

Marielle Giasson
Denturologiste

Diane Lefebvre
Denturologiste

Denis Provencher, président
Ordre des denturologistes du Québec

Jean-Marc Auprix, président
Association des denturologistes du Québec

Pierre Belisle
Office des professions du Québec

Milieu de l'éducation

Marcel Cayer
Enseignant
Cégep Édouard-Montpetit

Patrice Deschamps
Enseignant
Cégep Édouard-Montpetit

Michel Gamache
Enseignant
Cégep Édouard-Montpetit

Jean-Pierre Lazure
Enseignant
Cégep Édouard-Montpetit

Diane Charlebois
Conseillère pédagogique
Cégep Édouard-Montpetit

Paul Fillion
Directeur adjoint
Services pédagogiques
Cégep Édouard-Montpetit

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet

Francyne Lavoie
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Suzan Fiset
Enseignante
Cégep Édouard-Montpetit

Yvon Lavallée
Denturologiste

Aline Buron
Conseillère technique en élaboration de
programmes

Diane Charlebois
coordonnatrice
Cégep Édouard-Montpetit

Révision linguistique

Sous la responsabilité des services linguistiques
du Ministère

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des
programmes de la Direction générale de la
formation professionnelle et technique

Traitement de texte

Aline Buron
Conseillère technique en élaboration de
programmes

Lise Thibault
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---|
| PRÉSENTATION DU PROGRAMME | 1 |
| OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE | 3 |
| VOCABULAIRE UTILISÉ | 9 |

PREMIÈRE PARTIE

| | |
|---|----|
| VUE D'ENSEMBLE | 11 |
| BUTS DU PROGRAMME | 13 |
| LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE | 15 |

DEUXIÈME PARTIE

| | |
|---|----|
| OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE | 17 |
| 00DV Analyser la fonction de travail | 19 |
| 00DW Analyser les conditions générales et buccodentaires | 21 |
| 00DX Analyser les caractéristiques spatiales des structures buccodentaires à reproduire | 23 |
| 00DY Appliquer des mesures de prévention et de contrôle antimicrobien | 25 |
| 00DZ Élaborer une stratégie d'intervention denturologique dans les cas d'affections buccodentaires | 27 |
| 00E0 Utiliser une approche clinique adaptée aux caractéristiques des patientes et des patients | 29 |
| 00E1 Adapter des procédés de fabrication des prothèses amovibles | 31 |
| 00E2 Maintenir l'équilibre du système buccodentaire | 33 |
| 00E3 Procéder à la prise d'empreinte et à la fabrication de porte-empreinte | 35 |
| 00E4 Fabriquer des protecteurs buccaux | 37 |
| 00E5 Modifier des prothèses amovibles | 39 |
| 00E6 Procéder à la fabrication de maquettes d'occlusion et aux modèles articulés | 41 |
| 00E7 Procéder au montage des dents et à l'essai en bouche | 43 |
| 00E8 Procéder à la finition et à la mise en bouche des prothèses amovibles | 45 |
| 00E9 Concevoir et corriger des pièces squelettiques | 47 |
| 00EA Établir un plan de traitement denturologique | 49 |
| 00EB Appliquer des principes d'esthétique à la conception et à la fabrication de prothèses amovibles | 51 |
| 00EC Concevoir et fabriquer des prothèses amovibles complètes et immédiates | 53 |
| 00ED Concevoir et fabriquer des prothèses amovibles partielles et immédiates | 55 |

| | | |
|------|---|----|
| 00EE | Résoudre des problèmes de conception de prothèses dans les cas de dysfonction de l'articulation temporo-mandibulaire | 57 |
| 00EF | Effectuer des traitements préprothétiques | 59 |
| 00EG | Appliquer des techniques de gestion d'entreprise | 61 |
| 00EH | Concevoir et fabriquer des prothèses adaptables aux implants ostéointégrés | 63 |
| 00EJ | Appliquer les lois et règlements liés à la pratique professionnelle | 65 |

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Techniques de denturologie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique telles que retenues par la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques de denturologie* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique au programme.

.

* Dans ce document, le terme «programme» fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

A. FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

La formation générale commune assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun et comprend des objectifs de formation dans les domaines suivants :

1. LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 7 1/3 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct (ensemble 1);
- C situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative (ensemble 2);
- C apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique (ensemble 3).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C to carry out the analysis and production of various forms of discourse (set 1);
- C to apply a critical approach to literary genres (set 2);
- C to apply a critical approach to a literary theme (set 3).

2. **LANGUE SECONDE**,
selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités, les élèves doivent atteindre l'un ou l'autre des objectifs qui suivent et ce, selon leur niveau de compétence lors de l'admission au collégial.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer en anglais avec une certaine aisance (ensemble 1);
- C communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (ensemble 2);
- C dissérer en anglais sur des thèmes littéraires ou culturels (ensemble 3).

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ou*
- C communiquer en français avec une certaine aisance (set 1);
 - C communiquer avec aisance en français (set 2);
 - C traiter d'un sujet culturel et littéraire (set 3).

3. **PHILOSOPHIE O U
"HUMANITIES"**,
pour un total de 4 1/3 unités.

En *Philosophie* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C traiter d'une question philosophique de façon rationnelle (ensemble 1);
- C présenter des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et en montrer l'importance (ensemble 2).

En "*Humanities*" (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ou*
- C to apply a logical analytical process to how knowledge is organized and used (set 1);
 - C to apply a critical thought process to world views (set 2).

4. **ÉDUCATION PHYSIQUE**,
pour un total de 3 unités, les objectifs poursuivis sont :

- C se situer au regard de sa santé (ensemble 1);
- C appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans une activité physique (ensemble 2);
- C gérer la pratique régulière de l'activité physique dans une perspective de santé (ensemble 3).

B. FORMATION GÉNÉRALE PROPRE
(6 unités)

La formation générale propre consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques.

1. LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

En Français, langue d'enseignement et littérature (2 unités), l'objectif poursuivi est :

C utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits (ensemble 1).

En Anglais, langue d'enseignement et littérature (2 unités), l'objectif poursuivi est :

ou C to communicate in the forms of discourse appropriate to a given field of studies (set 1).

2. LANGUE SECONDE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

L'élève doit atteindre l'objectif, parmi les suivants, qui constitue la suite de l'objectif de formation générale commune déjà atteint.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 1);

C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 2);

C communiquer en anglais dans différentes formes de discours (ensemble 3).

ou En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

C communiquer en français dans un champ d'études particulier (set 1);

C communiquer avec aisance en français dans un champ d'études particulier (set 2);

C dissserter en français sur un sujet lié au champ d'études (set 3).

**3. PHILOSOPHIE OU
“HUMANITIES”,**
pour un total de 2 unités.

En *Philosophie* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

☾ apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques (ensemble 1).

ou

En “*Humanities*” (2 unités), l'objectif poursuivi est :

☾ *to apply a critical thought process to ethical issues relevant to the field of studies (set 1).*

C. FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE (4 unités)

La formation complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'élève doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

Les domaines prévus au *Règlement sur les études collégiales* sont les suivants :

1. **SCIENCES HUMAINES,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
 - C analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2).
2. **CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
 - C résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).
3. **LANGUES MODERNES,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
 - C communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
 - C communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).
4. **LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
 - C se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2).
5. **ARTS ET ESTHÉTIQUE,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
 - C réaliser une production artistique (ensemble 2).

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

En formation technique : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socio-affectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité. (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de denturologie* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de denturologiste. Le travail de ces personnes consiste essentiellement à concevoir et fabriquer des prothèses amovibles adaptées pour des patientes ou des patients qui présentent une édentation complète ou partielle, à partir de données et d'observations qu'elles recueillent elles-mêmes, au moment des actes posés à la chaise. De ce fait, le travail des denturologistes se caractérise par une alternance des actes posés à la chaise et des opérations de fabrication réalisées en laboratoire, de l'établissement du plan de traitement à la mise en bouche des prothèses. Les denturologistes doivent également réparer, modifier et entretenir des prothèses amovibles et fabriquer des appareils buccaux spécialisés. Les denturologistes rencontrent de plus en plus dans l'exercice de leur profession des cas variés et complexes qui les amènent à résoudre des problèmes tant sur le plan de la conception que sur le plan de la fabrication. Leur niveau de responsabilité est important dans la mesure où les décisions prises ont une incidence sur la santé de leurs patientes et patients.

La denturologiste ou le denturologiste peut s'établir à son compte ou encore, travailler à l'emploi de denturologistes. Elle ou il est aussi appelé à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires et à agir en étroite collaboration avec d'autres ressources professionnelles du domaine de la dentisterie.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, le programme *Techniques de denturologie* vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail les tâches et les activités inhérentes à la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par une sensibilisation à «l'entrepreneurship».

Le programme *Techniques de denturologie* permet, entre autres, d'atteindre les objectifs des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

- Analyser la fonction de travail
- Analyser les conditions générales et buccodentaires
- Analyser les caractéristiques spatiales des structures buccodentaires à reproduire
- Appliquer des mesures de prévention et de contrôle antimicrobien
- Élaborer une stratégie d'intervention denturologique dans les cas d'affections buccodentaires
- Utiliser une approche clinique adaptée aux caractéristiques des patientes et des patients
- Adapter des procédés de fabrication des prothèses amovibles
- Maintenir l'équilibre du système buccodentaire
- Procéder à la prise d'empreinte et à la fabrication de porte-empreinte
- Fabriquer des protecteurs buccaux
- Modifier des prothèses amovibles
- Procéder à la fabrication de maquettes d'occlusion et aux modèles articulés
- Procéder au montage des dents et à l'essai en bouche
- Procéder à la finition et à la mise en bouche des prothèses amovibles
- Concevoir et corriger des pièces squelettiques
- Établir un plan de traitement denturologique
- Appliquer des principes d'esthétique à la conception et à la fabrication des prothèses amovibles
- Concevoir et fabriquer des prothèses amovibles complètes et immédiates
- Concevoir et fabriquer des prothèses amovibles partielles et immédiates
- Résoudre des problèmes de conception de prothèses dans les cas de dysfonction de l'articulation temporo-mandibulaire
- Effectuer des traitements préprothétiques
- Appliquer des techniques de gestion d'entreprise
- Concevoir et fabriquer des prothèses adaptables aux implants ostéointégrés
- Appliquer les lois et règlements liés à la pratique professionnelle

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 00DV

| OBJECTIF | STANDARD |
|--|---|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Caractériser la fonction de travail et les conditions d'exercice qui y sont liées.2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements travaillant dans le secteur.- À partir du code de déontologie en vigueur. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Pertinence de l'information recueillie.1.2 Examen denturologique complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et des conditions d'exercice qui y sont liées.1.3 Mise en relation de la pratique professionnelle liée à la denturologie avec celle des professions connexes.1.4 Reconnaissance juste des possibilités de gestion d'entreprise dans le secteur. <ol style="list-style-type: none">2.1 Examen denturologique complet des opérations, des conditions et des critères de performance de chacune des tâches.2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail. <ol style="list-style-type: none">3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.3.2 Examen denturologique* complet des exigences liées à l'éthique professionnelle. <p>* Dans le cadre de ce programme d'études, l'expression «examen denturologique» signifie examen visuel et tactile.</p> |

CODE : 00DW

| OBJECTIF | STANDARD |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les conditions générales et buccodentaires</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Recueillir des données sur la condition générale.2. Relever les caractéristiques de la condition générale susceptibles d'influencer la condition buccodentaire.3. Recueillir des données sur la condition buccodentaire. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En présence de patientes ou de patients.- À l'aide des ouvrages de référence appropriées.- À l'aide de l'instrumentation appropriée. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Questionnement judicieux sur les antécédents médicaux et sur l'état de santé actuel.1.2 Relevé complet d'observations visant à caractériser le fonctionnement des systèmes de l'organisme.1.3 Établissement précis des caractéristiques psychomotrices.2.1 Utilisation judicieuse des ouvrages de référence.2.2 Établissement d'interrelations pertinentes entre les conditions générales et buccodentaires.3.1 Questionnement judicieux sur les antécédents dentaires.3.2 Examen denturologique* minutieux des structures buccodentaires et de l'état des prothèses.3.3 Vérification appropriée de la déglutition et de la salivation.3.4 Utilisation correcte de l'instrumentation appropriée.3.5 Relevé exact et complet des caractéristiques des structures buccodentaires observables.3.6 Détermination précise des points de repère buccodentaires utilisés au moment de la fabrication des prothèses. <p>* Dans le cadre de ce programme d'études, l'expression «examen denturologique» signifie «examen visuel et tactile».</p> |

CODE : 00DW

Éléments de la compétence

4. Observer la motricité maxillo-faciale.

5. Vérifier la sensibilité buccodentaire.

Critères de performance

4.1 Caractérisation détaillée des principaux mouvements de la mandibule.

4.2 Vérification appropriée du système masticatoire.

4.3 Mise en relation des systèmes osseux, musculaire et nerveux touchés.

4.4 Prise en considération des caractéristiques fonctionnelles de la tête et du cou.

5.1 Détermination juste des points douloureux.

5.2 Évaluation correcte de la tolérance à la douleur.

5.3 Vérification appropriée des caractéristiques proprioceptives.

CODE: 00DX

| OBJECTIF | STANDARD |
|---|---|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les caractéristiques spatiales des structures buccodentaires à reproduire</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Analyser une dent.</p> <p>2. Analyser les arcades dentaires.</p> <p>3. Relier l'espace buccal disponible à l'espace nécessaires pour la fabrication d'une prothèse.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir d'empreintes, de modèles et de prothèses variées.- À l'aide de l'instrumentation appropriée. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination des caractéristiques liées aux formes des différents types de dents.</p> <p>1.2 Détermination des caractéristiques liées aux surfaces des dents.</p> <p>1.3 Estimation correcte des dimensions d'une dent.</p> <p>1.4 Représentation juste de l'orientation relative des différentes parties d'une dent.</p> <p>1.5 Estimation correcte de l'axe d'inclinaison d'une dent.</p> <p>1.6 Estimation correcte du rapport couronne/racine.</p> <p>2.1 Représentation détaillée de l'agencement des dents.</p> <p>2.2 Représentation détaillée des différents plans résultant de la position des dents sur l'arcade dentaire.</p> <p>2.3 Analyse de la position des arcades par rapport à leur axe de rotation.</p> <p>2.4 Représentation des déplacements du plan occlusal.</p> <p>2.5 Représentation de la complémentarité des surfaces occlusales.</p> <p>3.1 Représentation juste du négatif des structures buccales ou de leur modèle.</p> <p>3.2 Analyse détaillée des zones de dépouille et de contre-dépouille.</p> <p>3.3 Perception juste des contraintes liées aux structures buccodentaires existantes.</p> |

| CODE: 00DY | |
|---|--|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des mesures de prévention et de contrôle antimicrobien</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les agents infectieux potentiels dans l'environnement de travail. 2. Reconnaître les modes de propagation des micro-organismes dans l'environnement de travail. 3. Déterminer la prophylaxie à appliquer en milieu dentaire. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cabinet denturologique et en laboratoire. - À partir de différents produits utilisés en bouche. - À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des produits de stérilisation et de désinfection nécessaires. - À l'aide d'ouvrages de référence appropriés. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction juste des caractéristiques des différents types de micro-organismes. 1.2 Association juste de manifestations buccales aux micro-organismes susceptibles de les provoquer. 2.1 Reconnaissance juste des principales sources de contamination. 2.2 Détermination juste des voies d'accès des micro-organismes. 3.1 Prise en considération des possibilités d'immunisation. 3.2 Sélection judicieuse des agents prophylactiques. 3.3 Prise en considération de la procédure d'utilisation des différents agents prophylactiques. 3.4 Respect constant du respect de la chaîne stérile. 3.5 Utilisation de termes appropriés. 3.6 Établissement correct des limites d'efficacité des mesures de prophylaxie. 3.7 Présentation détaillée de mesures visant à prévenir l'apparition ou la transmission de maladies. |

CODE: 00DY

Éléments de la compétence

4. Appliquer le protocole d'asepsie.

Critères de performance

- 4.1 Sélection et préparation appropriées des agents chimiques.
- 4.2 Utilisation correcte des appareils de stérilisation.
- 4.3 Désinfection complète et soignée de l'aire de travail et des produits utilisés en bouche.
- 4.4 Respect de la procédure de stérilisation des instruments.
- 4.5 Utilisation des mesures appropriées de protection personnelle.
- 4.6 Utilisation de précautions respectant la chaîne d'asepsie.

| CODE: 00DZ | |
|---|---|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Élaborer une stratégie d'intervention denturologique dans les cas d'affections buccodentaires</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectuer des observations visant à déceler des indices d'affection buccodentaire. 2. Expliquer les caractéristiques des traitements d'affections buccodentaires. 3. Analyser les possibilités d'intervention denturologique. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide de l'instrumentation appropriée. - À l'aide d'ouvrages de référence appropriés. - En présence de patientes ou de patients. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation judicieuse de moyens visant à distinguer les structures anatomiques saines de celles qui présentent des indices de pathologie. 1.2 Relevé exhaustif de signes précis caractérisant des indices d'affection des tissus dentaires, des muqueuses, du parodonte et de l'articulation temporo-mandibulaire. 2.1 Détermination juste des spécialistes appelés à intervenir et de leurs responsabilités respectives. 2.2 Présentation convenable des particularités caractérisant les traitements de dentisterie opératoire, de chirurgie dentaire, de prosthodontie, d'endodontie, de parodontie et d'orthodontie. 2.3 Indication des signes caractérisant les effets secondaires résultant d'un traitement. 2.4 Indication des effets des anesthésiques utilisés dans les traitements buccodentaires. 2.5 Indication des effets provoqués par la médication et qui sont susceptibles d'influer sur le traitement bucco-dentaire. 3.1 Établissement de relations pertinentes entre la situation observée et les possibilités d'intervention. 3.2 Mise en évidence des raisons justifiant l'amorce d'un traitement denturologique. 3.3 Démonstration judicieuse justifiant la nécessité d'adresser la patiente ou le patient à d'autres spécialistes. 3.4 Consultation efficace des spécialistes participant au traitement. |

CODE: 00DZ

Éléments de la compétence

4. Déterminer les modalités de l'intervention denturologique.

Critères de performance

- 4.1 Proposition conforme à l'état buccodentaire et aux limites d'intervention sur le plan denturologique.
- 4.2 Prise en considération de toutes les contraintes.
- 4.3 Planification judicieuse de la séquence d'intervention.
- 4.4 Consultation efficace des spécialistes participant au traitement.

CODE: 00E0

| OBJECTIF | STANDARD |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser une approche clinique adaptée aux caractéristiques des patientes et des patients</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Dresser le portrait et les besoins de la patiente ou du patient.2. Analyser ses attitudes et ses comportements dans des situations d'interaction.3. Établir une relation professionnelle avec la patiente ou le patient.4. Résoudre des problèmes liés aux relations professionnelles avec la patiente ou le patient. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En présence de patientes ou de patients. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Détermination du degré d'acceptation de l'édentation manifesté par la patiente ou le patient.1.2 Interprétation juste des comportements verbaux et non verbaux.1.3 Reconnaissance juste des caractéristiques personnelles.1.4 Détermination des besoins de la patiente ou du patient.1.5 Reconnaissance de la capacité d'adaptation au changement.1.6 Démonstration d'attitudes et de comportements adaptés à la patiente ou au patient.2.1 Mise en évidence des forces et des faiblesses.2.2 Développement de moyens appropriés visant à accroître sa capacité à interagir.2.3 Établissement des valeurs personnelles susceptibles d'influencer sa façon de réagir.3.1 Utilisation de techniques d'accueil appropriées.3.2 Analyse judicieuse des facteurs influant sur l'approche d'une patiente ou d'un patient.3.3 Utilisation efficace des techniques de communication.3.4 Application des techniques de relation d'aide.3.5 Établissement pertinent des limites de la relation avec la patiente ou le patient.3.6 Prise en considération des règles de l'éthique professionnelle.4.1 Application des techniques de résolution de problèmes liés aux relations interpersonnelles.4.2 Résolution judicieuse du problème.4.3 Utilisation efficace des techniques de négociation.4.4 Manifestation de comportements positifs.4.5 Prise en considération des règles de l'éthique professionnelle. |

| CODE: 00E1 | |
|--|--|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Adapter des procédés de fabrication des prothèses amovibles</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer la nature des travaux à effectuer. 2. Sélectionner une technique. 3. Vérifier l'adéquation des standards et des paramètres de fabrication avec à la technique retenue. 4. Établir les modifications à apporter. 5. Effectuer les différentes opérations associées à la technique retenue. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En laboratoire. - À partir d'empreintes variées. - À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux dentaires nécessaires. - Dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Prise en considération des caractéristiques des produits de fabrication intermédiaires ou finis. 1.2 Détermination juste des résultats attendus. 1.3 Établissement correct de l'opération ou de la séquence des opérations à effectuer. 2.1 Analyse judicieuse des différentes techniques. 2.2 Relevé détaillé des avantages et des inconvénients associés aux différentes techniques. 2.3 Sélection d'une technique appropriée. 3.1 Mise en relation pertinente des possibilités résultant de l'application de la technique retenue par rapport aux résultats attendus. 3.2 Décision judicieuse d'appliquer la technique retenue ou de l'adapter. 4.1 Ajustement judicieux des normes et des paramètres de fabrication. 4.2 Sélection des matériaux dentaires appropriés. 5.1 Sélection et utilisation correctes de l'équipement et de l'instrumentation. 5.2 Respect des conditions d'utilisation des matériaux. 5.3 Respect de la séquence des opérations. 5.4 Application judicieuse des techniques de coulée, de fabrication de porte-empreinte, de modelage de la maquette d'occlusion, de montage des dents, de mise en moufle et de finition. 5.5 Précision des produits obtenus. |

CODE: 00E1

Éléments de la compétence

6. Évaluer les résultats.

Critères de performance

- 6.1 Comparaison réaliste des résultats obtenus avec les résultats visés.
- 6.2 Mise en relation des particularités liées à l'application de la technique avec les résultats obtenus.

CODE: 00E2

| OBJECTIF | STANDARD |
|---|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Maintenir l'équilibre du système bucco-dentaire</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Analyser l'équilibre du système bucco-dentaire.2. Planifier l'intervention denturologique. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux utilisés en cabinet denturologique et en laboratoire.- En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète.- Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Reconnaissance des indices caractérisant un déséquilibre du système buccodentaire.1.2 Évaluation correcte du tonus musculaire.1.3 Évaluation juste de la relation intermaxillaire.1.4 Évaluation précise des espaces disponibles.1.5 Prise en considération de l'état des structures environnantes.2.1 Évaluation de l'importance relative des différentes variables analysées.2.2 Association judicieuse des caractéristiques de l'équilibre du système buccodentaire observé aux possibilités d'intervention sur le plan denturologique.2.3 Détermination judicieuse des paramètres de conception et de fabrication des prothèses.2.4 Sélection des techniques de fabrication appropriées.2.5 Établissement pertinent des limites de l'intervention denturologique.2.6 Proposition judicieuse de solutions faisant appel à d'autres spécialistes. |

CODE: 00E3

| OBJECTIF | STANDARD |
|---|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Procéder à la prise d'empreinte et à la fabrication de porte-empreinte</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Préparer le poste de travail et la patiente ou le patient.2. Évaluer les conditions buccodentaires.3. Préparer la prise d'empreinte. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète.- En cabinet denturologique et en laboratoire.- À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires à la prise d'empreinte et à la fabrication de porte-empreinte.- Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Aseptisation minutieuse des lieux.1.2 Disposition fonctionnelle de l'équipement, de l'outillage et des matériaux.1.3 Accueil courtois et poli de la patiente ou du patient.1.4 Installation appropriée de la patiente ou du patient.1.5 Utilisation d'une approche clinique appropriée à la patiente ou au patient.2.1 Relevé exhaustif des observations denturologiques.2.2 Détermination juste des caractéristiques morphologiques et pathologiques des tissus.2.3 Détermination juste du type d'empreinte à reproduire.3.1 Choix approprié du porte-empreinte.3.2 Insertion correcte du porte-empreinte.3.3 Adaptation minutieuse du porte-empreinte.3.4 Choix du matériau à empreinte approprié.3.5 Contrôle du moulage périphérique. |

CODE: 00E3

Éléments de la compétence

4. Prendre l'empreinte.

5. Évaluer l'empreinte.

6. Préparer la fabrication d'un porte-empreinte individuel.

7. Mouler le porte-empreinte individuel.

Critères de performance

4.1 Chargement correct du porte-empreinte individuel.

4.2 Insertion et retrait corrects.

4.3 Utilisation appropriée des matériaux à empreintes.

4.4 Contrôle judicieux de la prise d'empreinte.

4.5 Reproduction fidèle de la morphologie et de la physiologie des tissus.

4.6 Aseptisation rigoureuse de l'empreinte.

5.1 Vérification de la conformité de l'empreinte.

5.2 Justification du choix de conserver ou rejeter l'empreinte.

5.3 Marquage précis des points à corriger.

5.4 Consignation au dossier de la patiente ou du patient des données pertinentes.

6.1 Correction précise de l'empreinte.

6.2 Coulée soignée du modèle.

6.3 Taille minutieuse du modèle.

6.4 Tracé précis des limites du porte-empreinte individuel.

6.5 Application appropriée de l'espaceur.

7.1 Application uniforme de la pâte acrylique.

7.2 Fabrication d'une poignée fonctionnelle.

7.3 Dégrossissage minutieux du porte-empreinte individuel.

CODE: 00E4

| OBJECTIF | STANDARD |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Fabriquer des protecteurs buccaux</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Préparer le poste de travail et la patiente ou le patient. 2. Évaluer les conditions buccodentaires. 3. Effectuer la prise d'empreinte et la prise d'occlusion. 4. Préparer la fabrication du protecteur buccal. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En présence de personnes présentant une édentation partielle et complète.- En cabinet denturologique et en laboratoire.- À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires à la fabrication de protecteurs buccaux.- Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Aseptisation minutieuse des lieux.1.2 Disposition fonctionnelle de l'équipement, de l'outillage et des matériaux.1.3 Accueil courtois et poli de la patiente ou du patient.1.4 Installation appropriée de la patiente ou du patient.1.5 Utilisation appropriée de l'approche clinique. 2.1 Relevé exhaustif des observations denturologiques.2.2 Détermination juste des caractéristiques morphologiques et des indices pathologiques des tissus.2.3 Détermination juste du type d'empreinte à reproduire. 3.1 Préparation adéquate de la prise d'empreinte.3.2 Reproduction fidèle de la morphologie des tissus.3.3 Évaluation juste des empreintes.3.4 Aseptisation rigoureuse des empreintes.3.5 Évaluation juste de l'intercuspidation.3.6 Prise précise de l'occlusion centrée. 4.1 Correction précise des empreintes.4.2 Coulée précise des modèles.4.3 Taille minutieuse des modèles.4.4 Mise en articulateur soignée des modèles. |

CODE: 00E4

Éléments de la compétence

5. Mouler le protecteur buccal.

6. Effectuer la mise en bouche.

Critères de performance

5.1 Application méticuleuse du matériau à protecteur approprié.

5.2 Dégrossissage minutieux du protecteur buccal.

5.3 Correction précise de l'occlusion.

6.1 Préparation du poste de travail.

6.2 Insertion délicate du protecteur buccal.

6.3 Vérification de l'adaptabilité du protecteur buccal.

6.4 Décision judicieuse de conserver, de corriger ou de refaire le protecteur buccal.

6.5 Recommandations appropriées sur le port et l'entretien du protecteur buccal.

| CODE: 00E5 | |
|---|---|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Modifier des prothèses amovibles</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète. - En cabinet denturologique et en laboratoire. - À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires à la modification de prothèses. - À partir de prothèses variées. - Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. |
| <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Préparer le poste de travail et la patiente ou le patient.</p> <p>2. Évaluer les besoins de la patiente ou du patient.</p> <p>3. Effectuer les opérations de modification de prothèses en cabinet denturologique.</p> | <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Aseptisation minutieuse des lieux. 1.2 Disposition fonctionnelle de l'équipement, de l'outillage et des matériaux. 1.3 Accueil courtois et poli de la patiente ou du patient. 1.4 Installation appropriée de la patiente ou du patient. 1.5 Utilisation d'une approche clinique.</p> <p>2.1 Questionnement pertinent. 2.2 Examen denturologique minutieux des conditions générales et buccodentaires de la patiente ou du patient. 2.3 Examen denturologique minutieux de l'état des prothèses. 2.4 Explications claires sur le traitement à entreprendre. 2.5 Manifestation d'une attitude d'écoute.</p> <p>3.1 Utilisation minutieuse de la pâte indicatrice de pression. 3.2 Meulage précis des zones des pressions. 3.3 Ajustement précis de la prothèse. 3.4 Préparation appropriée des prothèses à corriger. 3.5 Prise d'empreinte précise. 3.6 Application méticuleuse des conditionneurs de tissus.</p> |

CODE: 00E5

Éléments de la compétence

4. Effectuer les opérations de modification de prothèses en laboratoire.

5. Effectuer la mise en bouche.

Critères de performance

- 4.1 Coulée précise des modèles.
- 4.2 Préparation correcte des socles de réparation.
- 4.3 Bonne utilisation des acryliques de réparation.
- 4.4 Sélection de la technique appropriée.
- 4.5 Application rigoureuse des techniques de rebasage, de regarnissage, de réparation, de remplacement de dents, de meulage sélectif, de fabrication de plaques occlusales sur prothèses amovibles.
- 4.6 Application rigoureuse des techniques de nettoyage et de polissage de prothèses.

- 5.1 Insertion délicate des prothèses modifiées.
- 5.2 Vérification minutieuse de l'adaptabilité de la prothèse modifiée.
- 5.3 Décision judicieuse de conserver, de corriger ou de refaire des modifications sur les prothèses.
- 5.4 Manifestation d'empathie.
- 5.5 Recommandations appropriées sur le port et l'entretien des prothèses.

CODE: 00E6

| OBJECTIF | STANDARD |
|---|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Procéder à la fabrication de maquettes d'occlusion et aux modèles articulés</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Préparer la fabrication de la maquette d'occlusion.2. Mouler la plaque-base et son bourrelet d'occlusion.3. Préparer le poste de travail et la patiente ou le patient.4. Ajuster la maquette d'occlusion.5. Enregistrer l'occlusion ou la relation centrée. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète.- En cabinet denturologique et en laboratoire.- À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux appropriés.- Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Correction précise de l'empreinte.1.2 Coulée soignée du modèle.1.3 Taille minutieuse du modèle.1.4 Blocage correct des rétentions.2.1 Application uniforme de la pâte acrylique.2.2 Dégrossissage minutieux de la maquette.2.3 Préparation appropriée de la cire.2.4 Disposition correcte du bourrelet sur la plaque.2.5 Façonnage du bourrelet conforme aux normes.3.1 Aseptisation minutieuse des lieux.3.2 Disposition fonctionnelle de l'équipement, de l'outillage et des matériaux.3.3 Accueil courtois et poli de la patiente ou du patient.3.4 Installation appropriée de la patiente ou du patient.3.5 Utilisation appropriée d'une approche clinique.4.1 Évaluation de l'adaptation de la pièce métallique.4.2 Ajustement soigné de la plaque-base.4.3 Détermination judicieuse des paramètres d'ajustement.4.4 Façonnage minutieux du bourrelet d'occlusion.5.1 Détermination exacte de la position de relation centrée.5.2 Fabrication soignée des clés d'occlusion.5.3 Évaluation juste des clés d'occlusion.5.4 Fabrication soignée des clés de protrusion. |

CODE: 00E6

Éléments de la compétence

6. Enregistrer la relation maxillo-crânienne.

7. Choisir et commander les dents.

Critères de performance

6.1 Manipulation correcte de l'arc facial.

6.2 Contrôle des étapes de prise de position.

6.3 Transfert précis des mesures selon l'arc facial.

6.4 Plâtrage correct sur l'articulateur.

7.1 Choix judicieux des dents antérieures supérieures.

7.2 Détermination juste des angles condyliens et des degrés cuspidiens.

7.3 Choix judicieux des dents postérieures.

7.4 Choix judicieux des dents antérieures inférieures.

CODE: 00E7

| OBJECTIF | STANDARD |
|---|---|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Procéder au montage des dents et à l'essai en bouche</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Évaluer et corriger les modèles articulés.</p> <p>2. Bâtir le bloc incisif supérieur.</p> <p>3. Construire l'occlusion.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète.- À partir de modèles articulés pour des prothèses immédiates, partielles et complètes.- En cabinet denturologique et en laboratoire.- À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires au montage de dents.- Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Examen denturologique minutieux des modèles. 1.2 Analyse complète des données recueillies en bouche. 1.3 Sélection judicieuse des mesures correctives préalables au montage des dents. 1.4 Exécution soignée des corrections. 1.5 Sélection judicieuse des dents postérieures.</p> <p>2.1 Préparation appropriée des modèles pour les prothèses immédiates. 2.2 Préparation correcte de la matrice de cire. 2.3 Taillage méticuleux des dents prothétiques. 2.4 Positionnement judicieux des dents antérieures supérieures. 2.5 Scellement correct des dents antérieures supérieures. 2.6 Prise en considération des critères esthétiques.</p> <p>3.1 Préparation appropriée des modèles pour les prothèses immédiates. 3.2 Préparation appropriée de la matrice de cire. 3.3 Sélection de la technique de montage appropriée. 3.4 Construction juste et précise des courbes de compensation, des plans prothétiques et des courbes de Wilson. 3.5 Respect des axes de positionnement des dents. 3.6 Meulage sélectif conforme aux principes d'intercuspidation fonctionnelle. 3.7 Montage fonctionnel et esthétique.</p> |

CODE: 00E7

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 4. Bâtir le bloc incisif inférieur. | 4.1 Préparation appropriée des modèles pour les prothèses immédiates. 4.2 Sélection judicieuse des dents antérieures inférieures. 4.3 Taillage méticuleux des dents prothétiques. 4.4 Positionnement judicieux des dents antérieures inférieures. 4.5 Scellement correct des dents antérieures inférieures. 4.6 Prise en considération des critères esthétiques. |
| 5. Effectuer le cirage. | 5.1 Scellement correct des dents prothétiques. 5.2 Application soignée de la couche supplémentaire de cire. 5.3 Décorticage minutieux de la cire. 5.4 Justesse de la reproduction de la morphologie des gencives autour des dents prothétiques. 5.5 Dégagement précis des dents prothétiques. |
| 6. Évaluer l'adaptation du montage en bouche. | 6.1 Préparation appropriée du poste de travail et de la patiente ou du patient. 6.2 Insertion délicate du montage. 6.3 Examen denturologique minutieux des résultats obtenus. 6.4 Vérification judicieuse du bien-être et de la satisfaction de la patiente ou du patient. 6.5 Interprétation juste des observations et des commentaires recueillis. 6.6 Décision judicieuse de conserver ou de corriger le montage. |
| 7. Effectuer des opérations liées à la correction du montage. | 7.1 Détermination judicieuse des corrections à apporter au montage. 7.2 Exécution soignée des modifications : <ul style="list-style-type: none">- du bloc incisif;- du cirage;- des corridors buccaux;- du positionnement des dents prothétiques postérieures. 7.3 Prise de données précises visant la correction : <ul style="list-style-type: none">- de l'espace intermaxillaire;- des plans prothétiques;- de l'occlusion centrée;- du positionnement des dents prothétiques postérieures. |

| CODE: 00E8 | |
|--|--|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Procéder à la finition et à la mise en bouche des prothèses amovibles</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète. - En cabinet denturologique et en laboratoire. - À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires. - Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. |
| <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Exécuter les opérations préalables à la mise en moufle.</p> <p>2. Mettre en moufle des prothèses.</p> <p>3. Effectuer la polymérisation.</p> | <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Repositionnement précis des dents. 1.2 Meulage méticuleux des dents prothétiques. 1.3 Application minutieuse de la couche supplémentaire de cire. 1.4 Décorticage minutieux de la cire. 1.5 Représentation fidèle de la morphologie des gencives autour des dents prothétiques. 1.6 Nettoyage complet et méticuleux des modèles à polymériser.</p> <p>2.1 Séparation délicate du modèle de son socle. 2.2 Malaxage correct du plâtre. 2.3 Prise en considération du phénomène de rétention. 2.4 Sélection de la technique de mise en moufle. 2.5 Application rigoureuse de la technique de mise en moufle. 2.6 Utilisation appropriée des matériaux.</p> <p>3.1 Exécution soignée du «décirage» des moufles. 3.2 Nettoyage approprié des moufles. 3.3 Application soignée du séparateur. 3.4 Utilisation correcte des appareils d'application de la pâte d'acrylique. 3.5 Utilisation appropriée des matériaux.</p> |

CODE: 00E8

Éléments de la compétence

4. Effectuer la finition.

5. Préparer le poste de travail et la patiente ou le patient.

6. Évaluer l'adaptation des prothèses en bouche et effectuer les ajustements mineurs.

7. Donner les conseils appropriés, après l'insertion des prothèses.

Critères de performance

4.1 Démouflage minutieux.

4.2 Exécution précise du meulage sélectif.

4.3 Dégrossissage méticuleux des prothèses.

4.4 Polissage approprié des prothèses.

4.5 Conformité de l'intrados.

4.6 Évaluation juste du produit et décision judicieuse de l'accepter ou de le rejeter.

5.1 Aseptisation minutieuse des lieux.

5.2 Disposition fonctionnelle de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux.

5.3 Accueil courtois et poli de la patiente ou du patient.

5.4 Installation appropriée de la patiente ou du patient.

5.5 Utilisation d'une approche clinique.

6.1 Insertion délicate des prothèses en bouche.

6.2 Vérification minutieuse des paramètres.

6.3 Examen denturologique minutieux des résultats obtenus.

6.4 Vérification appropriée du confort de la patiente ou du patient.

6.5 Évaluation judicieuse des ajustements à effectuer.

6.6 Exécution soignée des ajustements.

7.1 Explications claires concernant l'adaptation aux nouvelles prothèses.

7.2 Recommandations appropriées concernant l'entretien des prothèses.

CODE: 00E9

| OBJECTIF | STANDARD |
|---|---|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Concevoir et corriger des pièces squelettiques</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Recueillir des données sur l'état buccodentaire.2. Analyser les différentes possibilités liées à la structure de la pièce squelettique. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète.- En cabinet denturologique et en laboratoire.- À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires.- Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Détermination exacte de la classe d'édentation.1.2 Détermination juste de la nature des traitements effectués sur la dentition naturelle.1.3 Évaluation minutieuse de l'occlusion des dents.1.4 Évaluation des indices de parodontie.1.5 Relevé complet et juste des caractéristiques des tissus durs, des muqueuses et des structures buccales environnantes.1.6 Évaluation juste des habitudes d'hygiène buccale de la patiente ou du patient.1.7 Consultation judicieuse des spécialistes. <ol style="list-style-type: none">2.1 Prise en considération des données sur l'état buccodentaire.2.2 Analyse judicieuse de la faisabilité.2.3 Proposition judicieuse de modifications à apporter aux dents naturelles et aux tissus durs et mous.2.4 Représentation réaliste des caractéristiques principales de la future pièce squelettique. |

CODE: 00E9

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 3. Effectuer l'étude des modèles. | 3.1 Utilisation correcte du paralléliseur. 3.2 Détermination correcte du plan d'insertion. 3.3 Repérage précis des zones de rétention. 3.4 Évaluation juste de l'espace interocclusal disponible. 3.5 Détermination des modifications visant à assurer la faisabilité de la pièce squelettique. |
| 4. Définir les caractéristiques structurales de la pièce squelettique. | 4.1 Sélection appropriée des composants de la pièce squelettique : type de connecteurs et de crochets, nombre de crochets. 4.2 Agencement judicieux des connecteurs majeurs et mineurs, des appuis primaire et secondaire, des crochets et des plans de guidage. 4.3 Représentation graphique précise et nette des composantes structurales de la pièce squelettique sur le modèle primaire. 4.4 Rédaction juste et soignée de l'ordonnance. 4.5 Préparation minutieuse des modèles finaux. |
| 5. Ajuster la pièce squelettique. | 5.1 Vérification minutieuse de l'adaptation de la pièce squelettique sur le modèle final, sur le duplicata et en bouche. 5.2 Meulage et polissage soignés des surfaces métalliques qui le requièrent. 5.3 Activation ou désactivation appropriée des crochets. 5.4 Application correcte des techniques visant à modifier la structure métallique. 5.5 Vérification minutieuse du confort de la patiente ou du patient. |
| 6. Effectuer la modification et la réparation de pièces squelettiques incorporées à des prothèses. | 6.1 Application rigoureuse des techniques de façonnage et d'incorporation des crochets aux composants métalliques et plastiques. 6.2 Utilisation judicieuse de moyens visant à accroître la résistance ou à améliorer l'aspect esthétique. 6.3 Application rigoureuse des techniques de réparation ou de modification. 6.4 Respect des critères de qualité. |

CODE: 00EA

| OBJECTIF | STANDARD |
|--|--|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir un plan de traitement denturologique</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Préparer le poste de travail et la patiente ou le patient.2. Effectuer l'examen denturologique.3. S'informer des attentes de la patiente ou du patient. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- En situation d'offrir des services dans le cadre de la Loi sur la denturologie.- En cabinet denturologique.- En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète.- À l'aide de l'équipement et de l'instrumentation.- Dans le respect des règles d'hygiène et d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Aseptisation minutieuse des lieux.1.2 Disposition fonctionnelle de l'équipement, de l'outillage et des matériaux.1.3 Accueil courtois et poli de la patiente ou du patient.1.4 Installation appropriée de la patiente ou du patient.1.5 Utilisation d'une approche clinique appropriée.2.1 Examen denturologique attentif de la condition bucco-dentaire.2.2 Questionnement judicieux sur l'état de santé général.2.3 Évaluation juste des conditions des prothèses actuelles.2.4 Consignation au dossier de la patiente ou du patient des données pertinentes.3.1 Utilisation efficace des techniques de communication.3.2 Interprétation juste des éléments d'information.3.3 Représentation juste du portrait de la patiente ou du patient.3.4 Reconnaissance des indices susceptibles d'empêcher le traitement denturologique. |

CODE: 00EA

Éléments de la compétence

4. Déterminer les besoins de la patiente ou du patient.

5. Élaborer différents plans de traitement.

6. Choisir avec la patiente ou le patient le plan de traitement.

7. Conclure l'entente.

Critères de performance

4.1 Prise en considération des données de l'examen denturologique.

4.2 Prise en considération des attentes de la patiente ou du patient.

4.3 Évaluation juste des besoins de la patiente ou du patient.

5.1 Détermination des caractéristiques des différents plans de traitement.

5.2 Analyse judicieuse de la faisabilité des différents plans de traitement.

5.3 Prise en considération des besoins de la patiente ou du patient.

5.4 Prise en considération des possibilités et des limites techniques.

6.1 Explications précises à la patiente ou au patient concernant les différents plans de traitement.

6.2 Prise en considération des contraintes budgétaires de la patiente ou du patient.

6.3 Sélection judicieuse du plan de traitement à proposer à la patiente ou au patient.

6.4 Interprétation juste des réactions de la patiente ou du patient.

6.5 Décision judicieuse d'adresser la patiente ou le patient à d'autres spécialistes.

7.1 Respect des règles de l'éthique professionnelle.

7.2 Explications justes des modalités de l'entente.

7.3 Attention appropriée à remplir les formulaires de l'assurance-maladie, d'assurance privée, de référence à un autre spécialiste ou à un autre organisme.

| CODE : 00EB | |
|--|---|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des principes d'esthétique à la conception et à la fabrication de prothèses amovibles</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Dresser le profil de la patiente ou du patient.</p> <p>2. Analyser la physionomie de la patiente ou du patient.</p> <p>3. Établir les effets recherchés sur le plan esthétique.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète. - À l'aide des chartes et des nuanciers. - À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux de fabrication nécessaires. - Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération de la première impression visuelle.</p> <p>1.2 Collecte de données pertinentes.</p> <p>1.3 Utilisation efficace des techniques de communication.</p> <p>1.4 Manifestation d'une attitude d'empathie.</p> <p>1.5 Interprétation juste des comportements verbaux et non verbaux.</p> <p>2.1 Détermination des caractéristiques des formes du visage.</p> <p>2.2 Détermination des caractéristiques des structures buccodentaires.</p> <p>2.3 Détermination des caractéristiques des couleurs des éléments du visage.</p> <p>3.1 Prise en considération des caractéristiques physiologiques et du profil de la patiente ou du patient.</p> <p>3.2 Prise en considération des caractéristiques physiologiques des structures buccodentaires.</p> |

CODE : 00EB

| Éléments de la compétence | Critères de performance |
|---|---|
| 4. Établir les besoins de la patiente ou du patient sur le plan esthétique. | 4.1 Détermination judicieuse des attentes de la patiente ou du patient. 4.2 Mise en relation juste des données portant sur la physionomie avec celles qui sont liées aux effets esthétiques recherchés. 4.3 Établissement, conjointement avec la patiente ou le patient, des exigences esthétiques recherchées. 4.4 Conciliation judicieuse des exigences sur les plans fonctionnel et esthétique. 4.5 Transfert précis des données sur le bourrelet d'occlusion. |
| 5. Créer les effets recherchés sur le plan esthétique. | 5.1 Association judicieuse des couleurs et des formes des dents prothétiques aux caractéristiques physiologiques et à l'âge de la patiente ou du patient. 5.2 Association judicieuse des possibilités d'agencement des dents prothétiques aux caractéristiques physiologiques et au profil de la patiente ou du patient. 5.3 Utilisation judicieuse de techniques de modifications morphologiques des dents prothétiques. 5.4 Application rigoureuse des paramètres de montage esthétique des dents. 5.5 Utilisation judicieuse des techniques de cirage morphologique. 5.6 Utilisation judicieuse de moyens complémentaires visant à renforcer l'aspect naturel des dents prothétiques. |
| 6. Évaluer les résultats obtenus sur le plan esthétique. | 6.1 Vérification minutieuse de l'adaptation du montage sur les plans fonctionnel et esthétique. 6.2 Exécution soignée des corrections mineures. 6.3 Vérification de la satisfaction de la patiente ou du patient. 6.4 Détermination judicieuse des corrections majeures. 6.5 Obtention du consentement de la patiente ou du patient. |

| CODE: 00EC | |
|--|---|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Concevoir et fabriquer des prothèses amovibles complètes et immédiates</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer le poste de travail et la patiente ou le patient. 2. Déterminer les besoins de la patiente ou du patient. 3. Déterminer les conditions de fabrication des prothèses. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence de personnes présentant une édentation complète ou dont l'édentation est prévisible. - En cabinet denturologique et en laboratoire. - À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires à l'ensemble des opérations. - Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Aseptisation minutieuse des lieux. 1.2 Disposition fonctionnelle de l'équipement, de l'outillage et des matériaux. 1.3 Accueil courtois et poli de la patiente ou du patient. 1.4 Installation appropriée de la patiente ou du patient. 1.5 Utilisation d'une approche clinique appropriée. 2.1 Anamnèse denturologique complète. 2.2 Examen denturologique minutieux. 2.3 Questionnement judicieux visant à cerner les attentes de la patiente ou du patient. 2.4 Prise en considération du profil de la patiente ou du patient. 2.5 Établissement d'une liste de besoins prioritaires. 3.1 Détermination juste des contraintes et de leur importance relative. 3.2 Élaboration judicieuse de différents plans de traitements. 3.3 Sélection d'un plan de traitement, en accord avec la patiente ou le patient. 3.4 Conclusion d'une entente permettant l'exécution du plan de traitement. |

CODE: 00EC

Éléments de la compétence

4. Planifier la fabrication des prothèses.

5. Fabriquer les prothèses.

6. Effectuer des opérations de contrôle du travail.

Critères de performance

4.1 Établissement d'une séquence logique de fabrication des prothèses.

4.2 Présentation détaillée des caractéristiques des différentes opérations du processus de fabrication des prothèses.

4.3 Détermination de mesures correctives appropriées préalables aux opérations de fabrication.

4.4 Détermination des matériaux dentaires appropriés.

4.5 Sélection des techniques appropriées.

5.1 Exécution minutieuse des étapes de fabrication des prothèses en cabinet denturologique et en laboratoire.

5.2 Organisation efficace du travail.

5.3 Évaluation constante des travaux exécutés.

5.4 Manipulation appropriée des produits et des matériaux.

5.5 Utilisation efficace des techniques de communication.

6.1 Évaluation minutieuse de l'adaptation des prothèses en bouche.

6.2 Vérification soignée du bien-être et de la satisfaction de la patiente ou du patient.

6.3 Décision judicieuse de conserver, de corriger ou de refaire les prothèses.

6.4 Exécution soignée des corrections mineures.

6.5 Utilisation de moyens appropriés pour effectuer des corrections majeures ou refaire les prothèses.

6.6 Explications claires concernant le port et l'entretien des prothèses.

CODE: 00ED

| OBJECTIF | STANDARD |
|--|---|
| <p data-bbox="203 359 537 394">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="203 436 737 501">Concevoir et fabriquer des prothèses amovibles partielles et immédiates</p> <p data-bbox="203 789 563 825">Éléments de la compétence</p> <ol data-bbox="203 863 745 1388" style="list-style-type: none">1. Préparer le poste de travail et la patiente ou le patient.2. Déterminer les besoins de la patiente ou du patient.3. Déterminer les conditions de fabrication des prothèses. | <p data-bbox="781 365 1089 396">Contexte de réalisation</p> <ul data-bbox="781 436 1382 716" style="list-style-type: none">- En présence de personnes présentant une édentation partielle.- En cabinet denturologique et en laboratoire.- À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires à l'ensemble des opérations.- Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p data-bbox="781 793 1105 825">Critères de performance</p> <ol data-bbox="781 863 1409 1570" style="list-style-type: none">1.1 Aseptisation minutieuse des lieux.1.2 Disposition fonctionnelle de l'équipement, de l'outillage et des matériaux.1.3 Accueil courtois et poli de la patiente ou du patient.1.4 Installation appropriée de la patiente ou du patient.1.5 Utilisation d'une approche clinique appropriée.2.1 Anamnèse denturologique complète.2.2 Examen denturologique minutieux.2.3 Questionnement judicieux visant à cerner les attentes de la patiente ou du patient.2.4 Représentation juste du profil de la patiente ou du patient.2.5 Établissement d'une liste de besoins prioritaires.3.1 Détermination juste des contraintes et de leur importance relative.3.2 Élaboration judicieuse de différents plans de traitements.3.3 Sélection d'un plan de traitement, en accord avec la patiente ou le patient.3.4 Conclusion d'une entente permettant l'exécution du plan de traitement. |

CODE: 00ED

Éléments de la compétence

4. Planifier la fabrication des prothèses.

5. Fabriquer les prothèses.

6. Effectuer des opérations de contrôle du travail.

Critères de performance

4.1 Établissement d'une séquence logique de fabrication des prothèses.

4.2 Présentation détaillée des caractéristiques des différentes opérations du processus de fabrication des prothèses.

4.3 Détermination de mesures correctives appropriées préalables aux opérations de fabrication.

4.4 Conception de la pièce squelettique appropriée.

4.5 Sélection des techniques appropriées.

5.1 Préparation appropriée de l'ordonnance portant sur la pièce métallique.

5.2 Exécution minutieuse des étapes de fabrication des prothèses en cabinet denturologique et en laboratoire.

5.3 Organisation efficace du travail.

5.4 Évaluation constante des travaux exécutés.

5.5 Manipulation appropriée des produits et des matériaux.

5.6 Utilisation efficace des techniques de communication.

6.1 Évaluation minutieuse de l'adaptation des prothèses en bouche.

6.2 Vérification soignée du bien-être et de la satisfaction de la patiente ou du patient.

6.3 Décision judicieuse de conserver, de corriger ou de refaire les prothèses.

6.4 Exécution soignée des corrections mineures.

6.5 Utilisation de moyens appropriés pour effectuer des corrections majeures ou refaire les prothèses.

6.6 Explications claires concernant le port et l'entretien des prothèses.

| CODE: 00EE | |
|---|---|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre des problèmes de conception de prothèses dans les cas de dysfonction de l'articulation temporo-mandibulaire</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Établir les principales caractéristiques du problème.</p> <p>2. Déterminer les possibilités d'intervention sur le plan denturologique.</p> <p>3. Élaborer une stratégie d'intervention.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète. - À l'aide de l'instrumentation appropriée. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Collecte de données pertinentes visant à établir la condition de l'articulation temporo-mandibulaire.</p> <p>1.2 Reconnaissance des signes caractérisant un déséquilibre de l'appareil masticatoire dû au port de prothèses mal adaptées ou à une édentation partielle ou complète non traitée.</p> <p>1.3 Perception juste de l'importance du problème pour la patiente ou le patient.</p> <p>1.4 Perception juste du seuil de tolérance de la patiente ou du patient au regard de la douleur.</p> <p>1.5 Interprétation juste des attentes de la patiente ou du patient.</p> <p>2.1 Mise en relation judicieuse des données liées à la situation observée avec les caractéristiques propres aux différentes interventions possibles.</p> <p>2.2 Prise en considération des difficultés, des limites et des conséquences propres aux interventions denturologiques visant à rétablir l'équilibre de l'appareil masticatoire.</p> <p>2.3 Décision judicieuse de recourir à d'autres spécialistes.</p> <p>3.1 Établissement d'objectifs d'intervention appropriés à la situation observée et aux contraintes établies.</p> <p>3.2 Planification d'une séquence logique d'intervention.</p> <p>3.3 Sélection judicieuse des moyens techniques à utiliser pour atteindre les objectifs.</p> <p>3.4 Pertinence et justesse des explications fournies à la patiente ou au patient.</p> |

| CODE: 00EF | |
|--|--|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des traitements préprothétiques</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Élaborer le traitement préprothétique.</p> <p>2. Effectuer les opérations liées au traitement préprothétique.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence de personnes présentant une édentation partielle ou complète. - En cabinet denturologique et en laboratoire. - À partir d'un plan de traitement préalablement établi. - À partir de données concernant l'état buccodentaire. - À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires. - Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Prise en considération du plan de traitement et des données sur l'état buccodentaire.</p> <p>1.2 Relevé complet des caractéristiques du traitement préprothétique à effectuer.</p> <p>1.3 Planification judicieuse de la séquence du traitement préprothétique.</p> <p>1.4 Pertinence et justesse des explications données à la patiente ou au patient.</p> <p>1.5 Décision judicieuse de recourir à d'autres spécialistes.</p> <p>2.1 Évaluation judicieuse des modifications à apporter à la prothèse.</p> <p>2.2 Préparation appropriée de la prothèse.</p> <p>2.3 Application rigoureuse des techniques propres au traitement retenu.</p> <p>2.4 Évaluation juste de la qualité du travail.</p> <p>2.5 Pertinence des conseils d'usage donnés à la patiente ou au patient.</p> <p>2.6 Collaboration efficace des intervenants dans le traitement.</p> |

CODE: 00EF

Éléments de la compétence

3. Évaluer le résultat du traitement préprothétique.

Critères de performance

- 3.1 Examen denturologique comparatif des états buccodentaires initial et actuel.
- 3.2 Analyse judicieuse des nouvelles données.
- 3.3 Reconnaissance des conditions buccodentaires démontrant l'atteinte du résultat visé.
- 3.4 Décision judicieuse de poursuivre ou de modifier le traitement préprothétique.
- 3.5 Sélection judicieuse de correctifs pour atteindre le résultat visé.

CODE: 00EG

| OBJECTIF | STANDARD |
|---|---|
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des techniques de gestion d'entreprise</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Déterminer les conditions d'exercice professionnel.2. Effectuer les démarches visant l'établissement professionnel.3. Assurer la mise en place et le fonctionnement d'un cabinet denturologique. | <p>Contexte de réalisation</p> <p>- À l'aide des ouvrages de référence nécessaires.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Prise en considération des caractéristiques propres aux différentes possibilités d'exercice de la profession.1.2 Prise en considération des exigences légales liées aux différentes possibilités d'exercice de la profession.1.3 Analyse judicieuse des caractéristiques personnelles au regard des exigences liées aux différentes possibilités d'exercice de la profession.1.4 Établissement d'objectifs professionnels réalistes.2.1 Analyse détaillée du marché.2.2 Établissement des coûts d'exploitation d'un cabinet denturologique.2.3 Analyse exhaustive de la faisabilité du projet d'établissement.2.4 Détermination des sources de financement appropriées.2.5 Application des formalités légales et administratives appropriées.3.1 Organisation matérielle et physique des aires de travail de façon méthodique.3.2 Planification des activités professionnelles conforme aux règles de gestion du temps.3.3 Élaboration judicieuse de méthodes et d'un plan de travail.3.4 Établissement de stratégies de marketing efficaces.3.5 Manifestation d'attitudes appropriées à la gestion d'entreprise. |

CODE: 00EG

Éléments de la compétence

4. Contrôler les opérations d'un cabinet denturologique.

Critères de performance

- 4.1 Évaluation juste de la valeur des services offerts.
- 4.2 Contrôle rigoureux des revenus et des dépenses.
- 4.3 Utilisation des outils comptables appropriés.
- 4.4 Contrôle méthodique de l'inventaire.
- 4.5 Évaluation continue de la situation financière de l'entreprise.
- 4.6 Application judicieuse des principes de qualité totale.

| CODE: 00EH | |
|--|---|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Concevoir et fabriquer des prothèses adaptables aux implants ostéointégrés</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Analyser le cas.</p> <p>2. Établir conjointement le traitement préprothétique.</p> <p>3. Effectuer les opérations préparatoires.</p> | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cabinet denturologique et en laboratoire. - À partir de modèles et de rapports du spécialiste engagé dans le traitement. - À l'aide de l'équipement, de l'instrumentation et des matériaux nécessaires à l'ensemble des opérations. - Dans le respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité au travail. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Examen denturologique complet.</p> <p>1.2 Explications claires sur les procédures chirurgicales et prothétiques propres aux implants ostéointégrés et sur le coût de ces derniers.</p> <p>1.3 Décision judicieuse d'adresser la patiente ou le patient à d'autres spécialistes.</p> <p>2.1 Analyse rigoureuse du rapport émis par le spécialiste consulté.</p> <p>2.2 Prise en considération des besoins de la patiente ou du patient.</p> <p>2.3 Choix d'un plan de traitement conforme aux données recueillies.</p> <p>2.4 Planification d'une séquence logique de traitement commun.</p> <p>3.1 Prise en considération des facteurs influençant la conception et la fabrication des prothèses d'essai.</p> <p>3.2 Préparation minutieuse des guides chirurgicaux.</p> <p>3.3 Soutien continu à la patiente ou au patient.</p> <p>3.4 Fenestration précise des prothèses.</p> <p>3.5 Application minutieuse des conditionneurs de tissus.</p> <p>3.6 Utilisation judicieuse de moyens favorisant l'équilibre neuromusculaire.</p> <p>3.7 Manipulation appropriée de l'instrumentation propre aux différents systèmes.</p> |

CODE: 00EH

Éléments de la compétence

4. Procéder à la fabrication des prothèses adaptables aux implants ostéointégrés.

5. Effectuer les opérations d'insertion des prothèses et de suivi après leur insertion.

Critères de performance

- 4.1 Contrôle régulier de la stabilité des composants.
- 4.2 Empreinte fidèle de l'emplacement des piliers et des structures buccodentaires.
- 4.3 Application rigoureuse des techniques propres aux différents systèmes.
- 4.4 Préparation soignée de la maquette d'occlusion.
- 4.5 Application rigoureuse des techniques de montage propres aux prothèses adaptables aux implants ostéointégrés.
- 4.6 Application rigoureuse des techniques de polymérisation et de finition propres aux prothèses adaptables aux implants ostéointégrés.
- 4.7 Contrôle de la conformité des prothèses finies.

- 5.1 Mise en bouche soignée des prothèses.
- 5.2 Évaluation minutieuse de l'adaptation des prothèses en bouche.
- 5.3 Décision judicieuse de conserver, de corriger ou de refaire les prothèses.
- 5.4 Ajustement et corrections appropriés des prothèses.
- 5.5 Vérification judicieuse du bien-être et de la satisfaction de la patiente ou du patient.
- 5.6 Recommandations appropriées sur le port et l'entretien des prothèses.

| CODE: 00EJ | |
|---|--|
| OBJECTIF | STANDARD |
| <p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer les lois et règlements liés à la pratique professionnelle</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> Établir des liens entre les champs de compétence des organismes régissant la pratique de la denturologie et les besoins professionnels. Évaluer différentes situations professionnelles au regard des exigences légales liées à la pratique de la denturologie. | <p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide du Code des professions. - À l'aide des Lois et règlements de la denturologie. - À l'aide de la Loi sur les dentistes. - À l'aide de tout autre document relatif aux contrats d'assurance. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance juste des pouvoirs et des responsabilités incombant aux différents organismes. 1.2 Établissement juste des liens existant entre les différents organismes. 1.3 Analyse judicieuse des processus décisionnels propres aux différents organismes. 1.4 Sélection judicieuse d'un organisme en fonction de besoins professionnels particuliers. 2.1 Distinction juste des actes professionnels permis et interdits par les lois en vigueur. 2.2 Respect des obligations liées aux actes professionnels. 2.3 Reconnaissance de la responsabilité des denturologistes. 2.4 Analyse judicieuse des conséquences découlant du non-respect des lois et règlements. 2.5 Utilisation judicieuse des documents de référence et des conseillers juridiques dans le but de se conformer aux différentes lois. 2.6 Manifestation d'honnêteté et d'intégrité. |

CODE: 00EJ

Éléments de la compétence

3. Assurer la gestion des services denturologiques couverts par différents régimes d'assurance privés et gouvernementaux.

Critères de performance

- 3.1 Interprétation juste des critères d'admissibilité.
- 3.2 Utilisation judicieuse de moyens visant à vérifier l'admissibilité des patientes et des patients aux différents régimes.
- 3.3 Application rigoureuse des règles de facturation propres aux différents contrats.
- 3.4 Utilisation judicieuse des documents de référence et des conseillers juridiques dans le but de se conformer aux modalités d'application des différents plans.
- 3.5 Rédaction appropriée aux formulaires de facturation.
- 3.6 Manifestation d'honnêteté et d'intégrité.